



Prêt entre bibliothèques valaisannes

Suite à l'atelier du 1^{er} octobre 2009 et après consultation auprès des bibliothèques partenaires

Principes de base

1. Chaque bibliothèque dispose d'une carte bibliopass délivrée par la MV (site Sion) et dispose d'un mot de passe géré par la MV.
2. Le numéro de la carte et le numéro de passe est transmis à toutes les bibliothèques membres d'une bibliothèque régionale virtuelle (à l'exception de la BNS et des catalogues étrangers), lesquelles saisissent l'information dans leur base de données, permettant ainsi la réservation de leurs documents.
3. Si un document n'existe pas dans son propre catalogue, il est recommandé d'utiliser le **catalogue collectif des bibliothèques valaisannes** (notamment pour ce qui concerne la lecture publique : fictions adultes, jeunes et enfants, BD, et autres documentaires), l'objectif étant de valoriser les collections existantes en Valais.
4. La **réservation de document** se fait en priorité **dans la bibliothèque la plus proche**¹ (à l'intérieur de la BRV à laquelle la bibliothèque est affiliée) en informant le lecteur sur le mode de retrait :
 - le document est réservé par la bibliothèque propriétaire, il peut se rendre dans la bibliothèque pour le retirer directement (sous réserve de s'inscrire dans cette bibliothèque au moyen du bibliopass). Il est recommandé de se renseigner sur le site bibliovalais.ch des horaires d'ouverture de la bibliothèque et d'en informer le lecteur.
 - le document est réservé par la bibliothèque demandeuse, le délai pour recevoir le document n'est pas garanti.
5. La **réservation** des documents se fait **via les catalogues** et en **aucun cas par messagerie électronique**.
6. **Principe de gratuité** pour le lecteur et la bibliothèque, à l'exception des réservations faites par le biais ILL-RERO, IDS et demandes à l'étranger.

Fonctionnement

1. Prêt à l'intérieur d'une BRV

La bibliothèque réserve un document dans une bibliothèque membre de la même BRV via le catalogue. Le mode de réception du document dépend de l'organisation interne de la BRV.

Mode de fonctionnement

- **BRV Sierre** : la BM Sierre reçoit les documents réservés des uns et des autres (organisation au niveau du guichet de prêt), chaque bibliothèque est avertie de la réservation et vient chercher le document réservé. Le retour des documents se fait de la même manière.
- **BRV Sion** : les bibliothèques communales se rendent à la BM Sion comme bibliothèque centrale de la BRV. Quant aux bibliothèques sur la place de Sion, la pratique reste celle-ci : les lecteurs se déplacent sur Sion pour retirer leur document directement vers la bibliothèque propriétaire.
- **BRV Martigny** : pas de système centralisé
- **BRV Monthey-St-Maurice** : pas encore en fonction - envoi des documents
- **BRV Haut-Valais** : pas encore en fonction - envoi des documents

¹ Concernant la pratique au niveau de la MV Sion : priorité 1 rero-vs, 2 rero, 3 brv (ou autre, selon nature du document)

2. Prêt à l'extérieur de la BRV (entre BRV, inclus MV sites)

La bibliothèque réserve un document dans une bibliothèque d'une autre BRV via le catalogue.

Le document est directement envoyé à la bibliothèque demandeuse.

Pour le retour, le document est envoyé directement à la bibliothèque propriétaire.

3. Prêt par les sites MV

Si le document appartient à l'un des sites MV, la demande de réservation se fait via le catalogue et la carte bibliopass (ou via ILL RERO).

Les sites expédient le document à la bibliothèque directement.

Le retour peut se faire via n'importe quel site de la MV ou par poste à la MV propriétaire.

4. Prêt entre bibliothèques RERO

- **RERO-Valais** (documents non propriété des sites MV)

2 choix :

- **Par la carte bibliopass : gratuit**

- Ou en utilisant ILL RERO ; inscription : <http://ill.rero.ch/library/>

La carte bibliopass délivrée par la MV-Sion est déjà saisie dans cette base de données et peut être utilisé pour faire les **prolongations**.

Coût pour le lecteur

- si réservation effectué par Ill: 3.- frs par volume, 2.- pour la bibliothèque demandeuse,
- si réservation faite dans rero-valais : gratuit

Le retour peut se faire via n'importe quel site membre de RERO-Valais faisant du prêt ou par poste à la bibliothèque propriétaire.

- **RERO autre**

- Réservation uniquement en utilisant ILL RERO ; inscription : <http://ill.rero.ch/library/>

La carte bibliopass délivrée par la MV-Sion est déjà saisie dans cette base de données et peut être utilisé pour faire les **prolongations**.

Coût pour le lecteur: 3.- frs par volume ; 2.- pour la bibliothèque demandeuse

Le document est directement envoyé à la bibliothèque propriétaire.

Remarque :

Organisation au sein d'une BRV : une bibliothèque de la BRV peut être désignée pour exécuter cette fonction et s'affilier à ILL RERO.

5. Prêt entre bibliothèques IDS (Informationsverbund Deutschschweiz)

Uniquement en utilisant le service adéquat d'IDS : <http://www.informationsverbund.ch/>

La carte bibliopass délivrée par la MV-Sion est déjà saisie dans cette base de données et peut être utilisé pour faire des **demandes**.

Coût : 10.- frs par volume

Le document est directement envoyé à la bibliothèque propriétaire.

6. Prêt international

Veuillez diriger le lecteur vers la MV qui se chargera de faire la demande à l'étranger.

Coût : frais effectifs (entre frs 15.- et 30.-)

Le retour est effectué par la MV.

7. Bibliothèque nationale suisse

Demande de réservation à faire en ligne

Inscription en ligne

Gratuité du service

Retour à la charge du lecteur

Délai

Le lecteur sera toujours mieux servi et plus rapidement s'il se déplace lui-même d'une bibliothèque vers une autre bibliothèque d'une même BRV ou d'une BRV différente.

C'est pourquoi le délai sera automatiquement plus long que les 72 heures admises pour les sites MV : compter au minimum 10 jours pour recevoir le document.

RECAPITULATIF :

Priorité de la recherche : dans le catalogue collectif des bibliothèques valaisannes (en priorité celui de la BRV de sa région (1-2), puis RERO-Valais (3-4), puis RERO collectif (5), puis autre (6-7-8).

Réserver les documents via les catalogues et la carte bibliopass et non par messagerie électronique (sauf pour le point 8)

RESERVATION

1. à l'intérieur d'une BRV	2. d'un document d'une autre BRV (inter BRV)	3. d'un document appartient à l'un des sites de la MV	4. d'un document appartenant à RERO-Valais (autre que MV)	5. d'un document appartenant à RERO	6. d'un document appartenant à IDS	7. d'un document de la BNS	8. Demande d'un document introuvable en CH, demande à l'étranger
<p>Le mode de réception et de retour du document dépend de l'organisation interne de la BRV.</p> <p>Gratuit pour le lecteur et la bibliothèque</p>	<p>Le document est directement envoyé à la bibliothèque demandeuse.</p> <p>Pour le retour, le document est envoyé directement à la bibliothèque propriétaire.</p>	<p>Demande de réservation se fait via le catalogue et la carte bibliopass ou via ILL RERO.</p> <p>Les sites expédient le document à la bibliothèque directement.</p> <p>Le retour peut se faire via n'importe quel site de la MV ou par poste à la MV propriétaire.</p>	<p>2 possibilités (envoi par poste) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Demande de réservation se fait via le catalogue et la carte bibliopass.• Ou en utilisant ILL RERO ; inscription : http://ill.rero.ch/library/ <p>Coût pour le lecteur</p> <ul style="list-style-type: none">• si réservation effectué par Ill: 3.- frs par volume, 2.- pour la bibliothèque demandeuse,• si réservation faite dans rero-valais : gratuit <p>Le retour peut se faire via n'importe quel site membre de RERO-Valais faisant du prêt ou par poste à la bibliothèque propriétaire.</p>	<p>Uniquement en utilisant ILL RERO ; inscription : http://ill.rero.ch/library/</p> <p>Le document est directement envoyé à la bibliothèque demandeuse</p> <p>Coût pour le lecteur: 3.- frs par volume</p> <p>Le retour peut se faire via n'importe quel site de RERO-Valais faisant du prêt ou par poste à la bibliothèque propriétaire</p> <p>Bon de commande ILL RERO obligatoire !!!</p>	<p>Uniquement en utilisant le service adéquat d'IDS : http://www.informatio.nverbund.ch/</p> <p>Le document est directement envoyé à la bibliothèque demandeuse</p> <p>Coût : 10.- frs par volume</p> <p>Le retour se fait directement à la bibliothèque propriétaire</p>	<p>Demande de réservation à faire en ligne</p> <p>Inscription en ligne</p> <p>Gratuité du service</p> <p>Retour à la charge de la bibliothèque demandeuse</p>	<p>Veillez diriger le lecteur vers la MV qui se chargera de faire la demande à l'étranger.</p> <p>Coût : frais effectifs</p> <p>Le retour est effectué par la MV.</p>

